



Responsabilité civile entre membres d'une même famille

Par **camelia**, le **10/01/2011 à 13:38**

Bonjour,rnrnMon père a endommagé avec sa voiture la porte de mon garage? (la porte est totalement déformée, je suis donc obligée de la changer) Peut-il faire marcher la responsabilité civile de son assurance habitation afin que je sois indemnisé pour les réparations?rnrnA cette question, j'ai pu voir sur certains sites que la responsabilité civile ne fonctionne pas entre les membres d'une même famille. Est-ce vrai?rnrnMerci d'avance pour vos réponses

Par **chaber**, le **10/01/2011 à 14:03**

bonjour,rnrn[citation] Peut-il faire marcher la responsabilité civile de son assurance habitation afin que je sois indemnisé pour les réparations? [/citation]rnAbsolument pas puisque les dommages ont été occasionnés par un véhicule automobile soumis à obligation d'assurancernrn[citation] la responsabilité civile ne fonctionne pas entre les membres d'une même famille. [/citation]rnTout à fait exact. Sont considérés comme tiers toute personne autre que les ascendants et descendants du souscripteur et de l'assuré responsable du sinistre